

Les services du CCAS à vos côtés

Depuis le début de la crise sanitaire le Centre Communal d'Action Sociale est resté à vos côtés en maintenant un lien permanent avec les bénéficiaires. Il a également su faire évoluer ses services en fonction des nouveaux besoins liés à la crise sanitaire.



Des services maintenus :

- service aide à domicile afin d'assurer du lien et une présence auprès des personnes âgées et ou handicapées.
- portage repas avec une adaptation au vu de la problématique rencontrée par notre prestataire.
- permanence téléphonique afin de garder le lien et de pouvoir répondre aux demandes.
- suivi des dossiers d'aides sociales et de logements
- distribution de bons alimentaires
- accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives
- maintien d'un service pour les demandeurs d'emploi de la commune ou toute personne ayant une question liée à l'emploi ou à la formation professionnelle.



De nouveaux services

- mise en place d'un service courses accessible pour les personnes ne pouvant pas se déplacer pour réaliser leurs courses (malades covid19, personnes âgées, handicapées, autres cas spécifiques...) afin de garantir la possibilité pour tous de se fournir en produits de première nécessité alimentaire et d'hygiène. Ce service a été mis en place en partenariat avec Carrefour Market. Les demandeurs peuvent contacter par téléphone le CCAS au 05 62 13 47 28 avant le mardi 12h
- appel téléphonique régulier auprès des personnes fragilisées recensées par les services (personnes inscrites sur les listes plan canicule et grand froid).
- contact des familles précaires pour présenter les aides à la subsistance apportées par le Conseil Départemental sous forme de bons solidaires après évaluation sociale, et être à leur écoute pour tout besoin d'accompagnement.
- Don de vêtements et jouets lors de l'ouverture par le Conseil Départemental d'un lieu d'accueil d'urgence solidaire à Mondonville pour les enfants en difficulté



Le CCAS reste joignable par téléphone ou sur rendez-vous pour accompagner toutes les personnes en ayant besoin dans leurs démarches administratives, pour toutes difficultés financières.

Le service emploi se tient également à disposition des entreprises concernant des recrutements pour cet été. Il est également présent pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi saisonnier (Annonces, CV, lettre de motivation...). Vous pouvez retrouver les annonces sur le site internet de la Mairie <http://www.aussonne.fr/> onglet « recrutement » ou « Action sociale et emploi »



Le Lien Social

200, route de Merville - 31840 AUSSONNE

Tél: 05 62 13 47 28 - Fax: 05 61 59 53 80

Mail: ccas@aussonne.fr

Des aides pour les indépendants

Au-delà des mesures annoncées par le gouvernement, il existe aussi plusieurs aides que vous pouvez solliciter en tant qu'entrepreneur ou freelance.

<https://independants-coronavirus.info/aides>

Vendredi 1er mai en cas d'urgence

Les administrés sont invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72 ou adresser un mail à l'adresse contact@aussonne.fr

Collecte des déchets-1er mai

Le vendredi 1er mai, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ne sera pas assurée ni reportée.

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>.

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/coronavirus-covid-19-vigilance-cybersecurite>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

